

EN UN SEUL LOT

D'UN APPARTEMENT d'une superficie loi Carrez de **75,15 m²**, avec balcon d'une surface de **5,33 m²** et loggia d'une surface de **2,50 m²**, situé au 2^{ème} étage du bâtiment 2/A, et **UNE CAVE** située au sous-sol, dépendant du Groupe XII d'un ensemble immobilier en copropriété sis à MARSEILLE (13002), quartier de l'Hôtel de Ville, 2 rue Méry,

MISE A PRIX : 104.000,00 €

VISITE LE LUNDI 27 JANVIER 2025 DE 14 H A 15 H

L'ADJUDICATION AURA LIEU

LE MERCREDI 5 FEVRIER 2025 à 9 heures 30 du matin

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, siégeant Salle n° 8, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE.

DESIGNATION DES BIENS

MIS EN VENTE :

Un appartement portant l'indication « Il/224 » situé au 2^{ème} étage du bâtiment 2/A, Groupe XII, et une cave portant le numéro 4 située au sous-sol Groupe XII formant ensemble

pour 6 a 32 ca.

L'appartement, plus amplement décrit dans le procès-verbal descriptif annexé au cahier des conditions de la vente, comporte : hall d'entrée, cuisine, séjour, chambre 1 / bureau,